

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 16 Absents : 13
Suffrages exprimés : 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 16/11/2018
Reçu en préfecture le 16/11/2018
Affiché le *16/11/18*
ID : 031-213101181-20181108-D20180717-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/07 du 08 novembre 2018

D. 2018/07-17 – Motion de soutien à Rallumons l'étoile

L'an deux mil dix-huit, le huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : BINET Pascale, BODIOU Christelle, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, MARTY Laurent, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, SMIDTS Roberte, TORNOS Luc, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : BRUN Dante, DELLAC Anne-Marie, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, SIGAL Sandrine.

Absents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BOSCARIOL Eric, CALVET Karen, GACHES Lydie, MARTINAZZO Estelle, NESPOLO Florence, RIBOUCHON Thomas, ROBIN Véronique.

Pouvoirs : BRUN Dante à DUPUY Daniel, DELLAC Anne-Marie à RECOBRE Pierre, LABIT Alain à DARES Patrick, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, SIGAL Sandrine à DUSSART Vincent.

Les conseillers ont été convoqués le 31 octobre 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

M DUSSART Vincent est nommé secrétaire de séance. Pascal BARAT, DGS, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

La Commune de Castelnau d'Estrétefonds, en forte croissance démographique, située à 23 km de la gare de Toulouse-Matabiau, se préoccupe de la planification des transports, tant pour son développement économique que pour le confort de vie de ses administrés. Le collectif Rallumons l'Etoile et son bras juridique l'association «La Coopérative d'Etude» proposent une vision et une démarche originales et efficaces, selon M. le Maire.

L'équipe lui a présenté l'idée qu'ils se font d'un RER sur l'étoile ferroviaire toulousaine existante, en complément des autres projets de déplacements portés par les collectivités, dont la Communauté de Communes du Frontonnais. M. le Maire adhère personnellement à l'idée que, si on peut rêver d'un tel scénario à terme, la question qui doit être débattue à court terme est celle du premier pas, en l'occurrence la ligne Castelnau d'Estrétefonds – Bazilège.

En conséquence, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de soutenir ce collectif, le moment venu, en

- octroyant à l'association La Coopérative d'Etude une subvention de fonctionnement de soutien pour l'exercice 2018,
- mettant à disposition de cette association les moyens de la communes en communication, salles, participation des élus ou autres moyens à définir, afin de contribuer intensément à la qualité des résultats, dans le cadre du projet POPSU.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le
Au registre sont les signatures
Affiché le*

Le Maire,

Daniel DUPUY

